

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

LA

# GAZETTE DES FAMILLES

CANADIENNES ET ACADIENNES.

JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE ET D'ECONOMIE DOMESTIQUE.

Vol. 3.

Quebec, 31 Aout, 1872.

No. 22.

RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE : L'ABBÉ N. A. LECLERC.

## SOMMAIRE.

Attention : Notre publication—Dixième entretien sur la famille  
—Le culte de la Bonne Sainte Anne—Nécrologie—Chronique  
—Faits divers—Feuilleton : La Cloche du Père Trinquet—  
Annonces.

## ATTENTION.

### NOTRE PUBLICATION.

Dans notre 23ème numéro, de la seconde année, nous annonçons que tous ceux qui voulaient discontinuer de recevoir la " Gazette des Familles ", devaient nous en donner avis, avant la fin de la même année. Malgré cette précaution de notre part, un petit nombre d'abonnés, parmi lesquels se trouvaient les mauvais payeurs, ont attendu, les uns, le 3ième, le 4ième, le 5ième numéros ; d'autres le 8ième et 9ième avant de nous avertir qu'ils désiraient discontinuer. Nous n'avons nullement tenu compte de ces avis, et quand le temps sera venu, nous leur démontrerons que nous avons la loi pour nous.

Aujourd'hui, nous avançons même l'époque de l'an dernier, pour donner le même avertissement ; et nous déclarons que ceux qui ne nous auront pas renvoyé notre gazette d'ici au 24<sup>ème</sup> numéro, seront regardés comme abonnés pour la quatrième année. De plus, ceux qui nous doivent une ou deux années ou plus, ne peuvent pas s'attendre que leur renvoi sera accepté, sans parfait paiement. Il ne faut pas oublier, non plus, que le postage doit être payé comme l'abonnement.

---

### Dixième entretien sur la Famille.

L'HOMME, LA FEMME ET LEURS DEVOIRS ENVERS LEURS ENFANTS.

*Second devoir.—Instruction.—Après la première communion.*

---

#### UN PÈRE A SES ENFANTS.

(Suite.)

Quoique nous ayons terminé, dans notre dernier numéro, les instructions d'un père à ses enfants qui avaient eu le bonheur de faire leur première communion, nous allons encore insister, aujourd'hui, sur la nécessité de l'instruction religieuse, puisqu'elle est la base sur laquelle repose le bonheur des individus, pendant cette vie, et durant toute l'éternité, et que d'elle dépend la paix des familles, la stabilité des sociétés.

En effet, si les parents dirigent vers l'amour du bien et de la vertu les inclinations naissantes de leurs jeunes enfants, s'ils leur inspirent de bonne heure, le plus grand respect pour les choses sacrées, pour les lieux saints, et une très grande soumission à tous leurs supérieurs, tant spirituels que temporels ; ces enfants marcheront d'un pas ferme dans les sentiers du devoir et de l'honneur, ils seront fils

respectueux et soumis, ils seront une source de délices pour le cœur de leurs pères et mères ; plus tard, ils se montreront époux chrétiens, pleins de tendresse pour leur épouse, pleins de charité et de soins pour leurs propres enfants ; en même temps, ils seront des citoyens aussi exemplaires que pacifiques, des patriotes dévoués au bien de leur patrie. Au contraire, si l'instruction religieuse fait défaut, vous n'aurez sous les yeux que des mauvais fils, des époux scandaleux, des pères sans entrailles et bourreaux de leurs enfants, des citoyens qui sèmeront le désordre partout, en se livrant aux plus mauvaises passions, en se faisant les suppôts des plus pernicieuses doctrines vomies par l'enfer.

Nous allons démontrer ce contraste frappant par des faits qui devraient rester gravés dans l'esprit de tous les pères et mères. Nous allons commencer par faire voir les avantages d'une éducation solidement religieuse et chrétienne.

Le vertueux Tobie apprend à son fils, dès sa plus tendre enfance, à respecter Dieu et tout ce qui tient à la religion. Il lui apprend, avec le même empressement, à respecter ses parents, à garder, à l'égard de tous les hommes, la plus stricte et la plus rigoureuse probité. Il lui enseigne aussi à exercer la compassion à l'égard de ceux qui souffrent, et la charité envers les pauvres ; et surtout, il lui recommande, avec instance, de plus craindre le péché que la mort. Enfin, il l'exhorte fortement à prendre toujours, dans toutes ses entreprises importantes, les conseils de personnes sages et prudentes. Voilà les leçons de Tobie à son fils. Voici maintenant quels sont, dans la conduite du fils, les fruits précieux de ces leçons admirables. Pendant toute sa longue et très heureuse vie, le digne fils de ce digne père se fait admirer par sa

piété, sa modestie, son amour du travail, sa vénération pour ses bons parents, son noble dévouement à ses semblables, et par toutes les autres vertus qui font l'homme de bien, à un haut degré.

Et son vertueux père a la gloire et le bonheur de voir le ciel envoyer un ange pour chercher une épouse à son fils ; il voit cet enfant heureux et béni dans sa compagnie, dans ses enfants, dans sa santé, dans sa fortune, etc.

Pères et mères, élevez vos chers enfants comme Tobie avait élevé son fils, et vous aurez la même récompense.

Parents chrétiens, imitez encore la noble conduite de cette sainte veuve qui vivait du temps de St. Jérôme. Cette excellente mère qui voulait élever ses enfants pour le ciel, s'adressa à ce saint Docteur, pour avoir ses conseils, à ce sujet. Elle reçut dans cette circonstance, des avis qui devraient être gravés en caractères de feu dans le cœur de tous les pères et mères, et en lettres d'or dans l'appartement le plus fréquenté de leur maison. « Madame, dit l'homme de Dieu, vos enfants, pour être bien élevés, ne doivent rien voir et rien entendre que ce qui peut nourrir, et accroître en eux l'amour de Dieu. Ainsi, ils doivent ignorer tous les chants et tous les discours, qui ne seraient pas conformes à la religion et à l'honnêteté. Il est également nécessaire qu'ils soient éloignés de toutes les compagnies dont les actions indiscrettes pourraient leur donner l'idée du mal. Madame, ajoute le célèbre Docteur, souvenez-vous toujours que vous devez apporter beaucoup plus de soin à orner l'âme de vos enfants, par la pratique de toutes les vertus, que leur corps par des ornements extérieurs. Ainsi, que vos enfants ne voient jamais, soit dans vos maisons, soit dans votre personne, aucun objet

qui serait de nature à les porter au péché. Souvenez-vous toujours aussi que vous devez les porter à la vertu bien plus encore par vos exemples que par vos discours.”

Celle qui avait sollicité les conseils précieux que vous venez de lire, les mit en pratique de point en point. Aussi eut-elle l'inappréciable consolation de donner au ciel autant de saints qu'elle eut d'enfants, comme l'histoire de l'Eglise nous l'apprend.

L'immortelle mère de St. Bernard eut sept enfants, six garçons et une fille. Elle les consacra tous au Seigneur immédiatement après leur naissance ; elle fut leur première institutrice à tous, sur tout ce qui se rapporte à Dieu, à la religion, aux destinées immortelles de l'homme. Maintenant, admirez les fruits précieux de cette sainte éducation, dans la vie des dignes enfants de cette femme forte. Cinq de ses fils se consacrent à Dieu par la vie religieuse, dans la célèbre abbaye de Cîteaux qui, alors, était comme une pépinière de grands hommes et de grands saints. Sa fille se consacre aussi au Seigneur, et va s'enfermer dans le cloître de Juilly. Quant au plus jeune des enfants de cette mère admirable, il comprend si bien le bonheur d'être tout à Dieu, qu'au moment où ses frères partent pour le monastère, l'un d'eux lui ayant dit : “ mon frère, vous allez être bien riche, puisque vous aurez à vous seul la fortune de toute la famille ” ; il lui répond avec une grande énergie : “ mon frère, vous vous moquez de moi, en parlant ainsi ; en effet, vous me laissez les biens de la terre, pour vous assurer la possession du ciel ? ” Et, cette mère digne de tout éloge, a la gloire de donner à l'Eglise un de ses plus illustres docteurs, au monde un des hommes les plus influents qui aient jamais paru sur la terre, et au ciel un de ses saints les plus éminents.

Et Blanche de Castille, mère de St. Louis, n'est elle pas aussi, elle, digne de votre admiration et de votre imitation ?

Cette mère parfaite s'attache d'une manière toute spéciale à bien élever son enfant-roi ; et surtout elle prend à tâche de lui inspirer la plus vive horreur pour toute espèce de péché. Dans ce noble dessein, elle lui répète souvent, avec l'accent de la plus vive conviction : “ Mon fils, mon cher enfant ! mon amour pour vous ne connaît pas de bornes, et cependant, j'aimerais mieux vous voir mort à mes pieds, plutôt que de vous voir souillé par un seul péché mortel. Oui, mon enfant, j'aimerais mieux vous voir privé du trône et de la riche couronne de notre belle France, plutôt que de vous voir privé de votre innocence et de la grâce de Dieu.”

Paroles sublimes qui nous révèlent toute la grandeur d'âme de la magnanime reine, qui les a proférées. Paroles toujours toutes puissantes, lorsqu'elles tombent de la bouche et plus encore du cœur d'une bonne mère, sur l'âme d'un bon fils. Paroles très efficaces, qui ont puissamment contribué à former le plus pieux, le plus vaillant et le meilleur des rois. Paroles mémorables que toutes les mères devraient tenir pressées sur leurs poitrines, afin de ne les jamais oublier.

Pères et mères, cette grande reine avait si bien gravé dans son cœur de mère les paroles que vous venez de lire, qu'un jour, une dame de la cour lui ayant à tort, fait quelques plaintes sur le compte du jeune roi, elle justifie d'abord son fils, avec une grande énergie, car elle le savait innocent ; mais, elle ajouta aussitôt, avec une grande vivacité : “ Certainement, de toutes les personnes qui sont sur la terre, celle que j'aime le plus c'est mon fils,

Néanmoins, s'il était malade à mourir, et qu'on m'assurât qu'on pût lui conserver la vie au prix d'un seul péché mortel, j'aimerais mille fois mieux le voir mourir avec son innocence, plutôt que de lui conserver la vie, au détriment de sa vertu."

Quelle foi ! quel courage dans cette admirable mère ! aussi, admirons la vie si sainte, les précieux fruits que produisit la conduite si digne d'éloge de St. Louis. Il conserva toujours et jusqu'à son dernier soupir, une vive horreur de toute espèce de péché. On peut juger de cette vérité par le trait suivant : Un jour ce grand roi s'entretenait familièrement avec un haut personnage de sa cour, et dans la conversation, il lui adressa cette question : " Joinville, aimeriez-vous mieux avoir tout le corps couvert de lèpres, qu'un seul péché mortel sur la conscience ? " — " Sire, répond naïvement Joinville, j'aimerais mieux avoir trente péchés mortels sur la conscience, plutôt que d'être lépreux." Alors, le roi s'écrie avec énergie : " Mon pauvre Joinville, je vous plains sincèrement, car vous êtes bien éloigné de savoir ce que c'est qu'un péché mortel. Apprenez donc qu'il n'y a pas de malheur semblable à celui d'être souillé d'un seul de ces affreux péchés."

(à continuer.)

### Le culte de la bonne Sainte-Anne.

(Suite et fin.)

Quand vient la belle saison, et surtout aux approches de la fête de Sainte-Anne, la route qui conduit à cette église est parcourue par une foule de pèlerins confiants et recueillis en allant, joyeux et consolés au retour. Beaucoup voyagent à pied, soit par pauvreté, soit pour accomplir un vœu spécial. Dans l'étroite enceinte du temple on voit agenouillés au pied de

l'autel le pauvre et le riche, le savant et l'ignorant, le vieillard et l'enfant, le citoyen de la ville et l'habitant de la campagne; ils viennent implorer l'assistance de celle par qui Dieu se plaît à manifester sa puissance et sa miséricorde. Les magnifiques et riches présents d'illustres personnages et même d'une reine de France, les grands tableaux offerts par la reconnaissance, les humbles *ex voto* du pauvre, les innombrables béquilles suspendues à la muraille, attestent l'heureuse délivrance des dangers, le soulagement des douleurs et infirmités, les consolations dans les peines, et les autres bienfaits obtenus.

L'église de Sainte Anne de Beaupré menace ruine et il faut la reconstruire. Nous avons accueilli avec joie la proposition qui nous a été faite de fournir à la province entière l'occasion de contribuer à la rebâtir sur un plan et avec des dimensions qui en fissent un monument public et permanent de la foi, de la confiance et de la reconnaissance du Canada envers la grande Sainte qui a toujours été l'objet de notre dévotion.

Les habitants de la paroisse n'ont pas besoin pour eux-mêmes d'une grande église paroissiale, et malgré leur petit nombre, ils se sont cotisés volontairement, avec la plus louable unanimité, pour la somme de seize mille piastres; ils en ont même déjà payé une bonne partie. Une dame Lessard, descendante de celui qui, il y a deux siècles, donna la terre de l'église, a donné généreusement un morceau de terre avoisinant, de manière que la nouvelle église et ses dépendances pourront être placées avantageusement et commodément dans le voisinage immédiat de l'ancienne. L'église aura cent cinquante pieds de longueur et soixante et quatre de largeur; elle pourra donc contenir facilement, outre les paroissiens, un nombre considérable de pèlerins. Il y aura sept autels et une vaste sacristie.

Vous voyez, N. B. G. F., que les bons paroissiens de Sainte Anne de Beaupré, en entreprenant de cons-

truire une église avec de telles proportions, n'ont pas songé uniquement à eux-mêmes, puisqu'il leur aurait suffi d'une église beaucoup plus petite. Ils ont eu en vue d'honorer leur sainte patronne, et de favoriser la piété des pèlerins qui y viennent de toutes parts. Tout a été disposé dans ce but. Pour compléter une œuvre si peu en rapport avec leurs faibles moyens, ils ont compte sur la dévotion du peuple Canadien envers la bonne *Sainte Anne*, comme on se plaît à la nommer souvent.

Les Sœurs de Charité de Québec ont acheté dernièrement une belle et vaste maison dans le voisinage pour y tenir une école, et donner l'hospitalité aux personnes de leur sexe qui viendront en pèlerinage. Elles exerceront aussi une des principales œuvres de leur institut en allant visiter, soigner et consoler les pauvres malades.

Sainte Anne a évidemment béni jusqu'à présent cette entreprise, en écartant tous les obstacles qui se sont présentés; elle en bénira sans doute l'exécution et tous ceux qui y contribueront de quelque manière.

Nous croirions, N. T. C. F., faire injure à votre foi, à votre amour et à votre confiance envers Sainte Anne, si nous exposions plus au long les motifs qui peuvent vous engager à faire quelques légers sacrifices en faveur d'une œuvre à la fois religieuse et nationale. Votre propre histoire et votre propre cœur vous en diront plus que nous ne saurions en écrire. Nous en appelons à l'un et à l'autre avec une entière confiance.

Afin de favoriser la pieuse confiance des personnes qui désirent être recommandées aux prières des fidèles qui fréquentent l'église de Sainte Anne de Beauport, une procession solennelle s'y fait deux fois par mois à cette intention; cette procession est annoncée au prône avec la recommandation des intentions demandées, à la manière de l'Archiconfrérie du Saint Cœur de Marie; une indulgence de 40 jours est accordée à toutes les personnes qui assistent dévotement.

ment à cette procession. Pareille indulgence est accordée à chaque fois, que dans des visites distinctes de cette église, on récite au moins un *Pater* et un *Ave* en faveur des personnes recommandées, soit par elles mêmes, soit par d'autres.

Deux messes par mois seront dites à perpétuité pour tous les bienfaiteurs vivants ou trépassés, qui auront contribué au moins vingt centins (un chelin) pour la construction ou décoration de la nouvelle église. L'on peut faire participer à cette faveur une autre personne en donnant pareille somme en son nom. Un registre spécial est ouvert pour y conserver les noms des bienfaiteurs et un cœur *d'or* déposé aux pieds de la statue de Sainte Anne, les renfermera.

A ces causes, le Saint nom de Dieu invoqué, nous ordonnons ce qui suit :

1o. Dans le cours du mois de juillet prochain une quête sera faite dans toutes les paroisses de cette province ecclésiastique de Québec, en faveur de l'église de Sainte Anne de Beaupré ;

2o. Le produit en sera remis aux secrétaires des diocèses respectifs, avec les noms des bienfaiteurs qui auront demandé à être inscrits dans le registre à ce destiné ;

3o. Sera le présent mandement lu au prône de toutes les paroisses, le dimanche qui précédera la dite quête.

Donné à Montréal, sous nos signatures, le sceau de l'Archidiocèse et le contreseing de l'Aumônier de l'Archovêché de Québec, faisant les fonctions de secrétaire, le douze mai, mil huit cent soixante douze.

† E. A. Arch. de Québec.

† Ig. Ev. de Montréal.

† Jos. EUGENE Ev. d'Ottawa.

† C. Ev. de St. Hyacinthe.

† L. F. Ev. des Trois-Rivières.

† JEAN Ev. de St. G. de Rimouski.

Par Messieurs,

N. LALIBERTÉ, Ptre.

## NECROLOGIE.

Un homme qui a joué un rôle assez marquant sur la scène politique du pays, l'hon John LeBouthillier, Membre du Conseil Législatif de la Province de Québec, vient de s'éteindre lundi, à sa résidence au Bassin de Gaspé. Le défunt était d'origine française et avait vu le jour à l'île de Jersey en 1797, où il reçut son éducation, ainsi qu'en Angleterre. Il vint à Paspébiac en 1813 et en 1814 il épousa Elizabeth, fille unique de P. Robin, Ecr., de Gaspé. Il fit des affaires très-étendues à Gaspé, et fut bientôt remarqué pour son habileté dans le commerce. Elu membre pour le comté de Bonaventure, il siégea dans le parlement canadien de 1844 à 1847.

Alors il rentra dans la vie privée, jusqu'en 1854, quand le comté de Gaspé le choisit pour son représentant, et il conserva le même mandat jusqu'à la Confédération. Il fut à cette époque nommé membre du Conseil Législatif. En politique il était conservateur.

M. LeBouthillier sera longtemps regretté à Gaspé, où ses remarquables qualités et son caractère bienveillant lui avaient créé un nombreux cercle d'amis. Sa main était toujours prête à donner, et le malheur n'éprouva jamais de lui un refus. Il est mort dans la plénitude des années mais le souvenir qu'il a laissé lui survivra longtemps.

---

## CHRONIQUE.

LE PÈRE DE LA SOCIÉTÉ DE LA CROIX.

(Suite.)

Nous venons de voir que M. Quertier a soutenu une terrible lutte et remporté une éclatante vic-

toire. Après ce succès qui dépassait toute espérance, il ne crut pas devoir se reposer sur ses lauriers, et pendant près de quatre années, il travailla jour et nuit à consolider son œuvre et à rendre inattaquable la redoute qu'il venait d'élever. Quand il vit que le démon de l'ivrognerie, effrayé à la vue de la croix, avait fui loin, bien loin de St. Denys, et qu'il n'y reviendrait plus, tant que cette arme sainte protégerait toutes les demeures et leurs propriétaires, il se décida à porter plus loin ses conquêtes, et à la prière de M. le Grand Vicaire Mailloux, curé de Ste. Anne Lapocatière, il se rendit dans cette paroisse, pour y livrer le second combat. La circonstance dont il est ici question, était bien remarquable et bien faite pour inspirer la plus grande confiance, puisque c'était pendant le Jubilé de Pie IX, en 1847; aussi le succès fut tout aussi étonnant qu'à St. Denys; et là encore, la paroisse se leva comme un seul homme, pour gravir les degrés du sanctuaire, et s'armer du signe du salut. Le spectacle qu'offrirent alors quatre cents personnes et plus, armées de la croix, tenue élevée au-dessus de leurs têtes, était étonnant, et la voix de l'orateur fut si éloquente, que M. Bouchy, prêtre français, alors professeur de Rhétorique au collège Ste. Anne, s'écria, au sortir de la cérémonie: "Je n'ai jamais vu de scène plus satisfaisante en Europe, jamais Lacordaire n'a parlé plus éloquemment, et n'a produit un effet plus prodigieux." Voilà donc notre orateur canadien comparé, par un juge compétent, au plus célèbre orateur de la France, et le parallèle était tout à notre avantage.

Après Ste. Anne, vinrent l'Islet et St. Thomas. Dans ces deux centres importants, la lutte fut terrible; l'enfer déploya toutes ses forces; mais la victoire la plus éclatante couronna les sublimes

efforts de l'apôtre de la croix. Plusieurs autres paroisses ont eu l'inappréciable bonheur de l'entendre et de recevoir le symbole de la tempérance de ses mains. Après ces succès si brillants remportés dans tous les combats qu'il livra au démon de l'ivrognerie, et où il déploya toute l'énergie de son grand cœur, ce vaillant athlète, confia pour ainsi dire, son œuvre à un prêtre qui avait tout son respect et sa confiance, M. le Grand Vicaire Mailloux, dont le zèle ardent pour le succès de la société de la croix est connu dans les diocèses de Québec, Montréal, Trois-Rivières, St. Hyacinthe, Rimouski et Chatham, Nouveau Brunswick. Quant à M. Quertier, il n'a cessé, tant que ses forces le lui ont permis, d'aller réveiller le zèle, ranimer le courage des associés, de prêcher la société de la croix, le bonheur de l'avoir dans nos familles canadiennes. Dans chacune de ses admirables instructions, il savait rendre saisissantes les immenses récompenses spirituelles et temporelles que Dieu prépare à ceux qui, pour l'amour de Jésus-Christ et de sa croix, observent fidèlement les règles de la belle et bienfaisante société de tempérance.

M. Quertier est donc le père "de la société de la croix," œuvre à la fois éminemment religieuse et nationale, et comme tel, il a plus mérité de son pays et de tous ses concitoyens que la plupart de ces hommes que l'on cite avec orgueil, qui sont regardés comme nos gloires nationales et dont les noms et les œuvres sont acquis à l'histoire. Pourtant notre histoire est belle, grande, et peut être comparée sans exagération à celles de ces peuples qui ont fait le plus de bruit dans le monde, et qui se sont élevés jusqu'à l'apogée de la gloire. Nous avons eu de véritables héros dans tous les états, et il suffit d'ouvrir les annales de l'Eglise du Canada,

celles de l'état civil et militaire, pour y lire des noms qu'il suffit de prononcer pour arracher des cris d'admiration, et dont le souvenir sera toujours environné de reconnaissance comme d'une brillante auréole. Oui, tout jeunes encore, nous avons eu nos apôtres, nos martyrs, nos docteurs, nos pontifes, nos vierges. Nous avons eu encore nos hommes d'état d'une sagesse consommée, d'une prudence à toute épreuve, qui nous ont conduit à travers mille dangers, et qui ont fait de nous un peuple fort et vigoureux, malgré les obstacles presque insurmontables qui nous environnaient de toutes parts. Qui plus que nous peut produire des noms aussi glorieux dans l'art aussi militaire; quel peuple peut se vanter d'avoir eu des capitaines, des généraux d'une plus vaillante bravoure, d'une habileté plus parfaite dans la stratégie? Oui, nos gloires sont nombreuses? chez nous, le dévouement, la valeur, l'esprit de sacrifice etc., ont été prodigieux et nous ne devons jamais cesser de nous écrier que le Ciel a été aussi prodigue à notre égard qu'en vers aucun peuple! Maintenant, si nous agissons l'une où sont inscrits des noms si glorieux, et si nous retirons celui du prêtre qui vient d'entrer dans la maison de son éternité, nous sommes forcés de nous écrier: Qui plus que lui a travaillé à la gloire de son pays? Qui a produit une œuvre dont les conséquences peuvent avoir de plus heureux résultats? Fonder une colonie, bâtir des villes, constituer un peuple; voilà sans doute autant d'actes qui méritent d'être gravés sur la pierre. Mais arracher cette colonie, ce peuple à l'abyme où ils vont se précipiter tête baissée, est-ce une entreprise moins méritoire, digne d'éloge, et qui mérite la reconnaissance à un moindre degré? Hélas! qui ne se rappelle avec la plus vive tristesse et le cœur brisé

de douleur, dans quel état de dégradation était le peuple canadien, quand M. Quartier est venu relever son front humilié avec la croix. La famine aidant, l'ivrognerie avait introduit la misère avec son cortège de douleur, dans la plupart de nos demeures. Les femmes, les enfants, les vieillards couverts de haillons, amaigris par la faim, faisaient entendre de longs cris de détresse, accusaient hautement la brutalité, la cruauté d'un mari, d'un père, d'un fils dépensant en débauche, et pour satisfaire une passion dégradante, les restes d'une succession arrosée des sueurs et peut être du sang de leurs ancêtres. Oui, le Canada était alors à deux doigts de sa perte, et dix ans plus tard c'en aurait été fait de nous comme peuple, si une main charitable et divinement inspirée n'était venue briser les chaînes qui pesaient si lourdement sur nos membres endoloris.

Avec la tempérance sanctifiée par la croix, sont revenues la prospérité, la paix ; les dettes ont été payées, les larmes ont été séchées, les époux, les pères ont repris la place d'honneur au sein de la famille ; à l'ombre de la croix, ont fleuri toutes les vertus qui font le bonheur de la famille et des individus, ici bas, et qui ouvrent la voie du ciel. Et dans cet état de jouissance et de bien être, chacun s'écriait : Qui a donc opéré ce prodige étonnant ? Et les mères versant des larmes de joie, prononçaient avec une véritable affection, en présence de leurs petits enfants, le nom de l'apôtre de la tempérance, M. Quartier ; puis détachant de la muraille le signe sacré qui y était suspendu, elles les faisaient baiser et vénérer par tous les membres de la famille ; et tous ensemble bénissaient leur bienfaiteur. Quel admirable spectacle c'était ! Et qu'elles doivent verser des larmes amères celles qui ont mis en

oublie ces saintes pratiques ! C'était alors le temps de dire, en toute vérité, que toutes nos demeures étaient devenues autant de temples où le père et la mère faisaient la fonction de pontifes et de prêtres, et où les enfants recevaient, avec avidité, la parole de la vie qui les remplissait de force et de joie.

Le nom de M. Quertier est donc gravé dans toutes les maisons protégées et sanctifiées par la croix de tempérance, et espérons qu'il ne s'en effacera jamais, et que toujours et de tous les coins du pays s'élèvera un concert de bénédictions qui rendra immortelle la mémoire de notre bienfaiteur à tous. Mais, aujourd'hui que cet apôtre repose dans le silence de la tombe, et que sa grande âme recueille à longs traits les bénédictions qui s'élèvent de la terre en sa faveur, qu'il nous soit permis d'exprimer une crainte qui est, déjà dans bien des cœurs, et qui cause les plus vives appréhensions. La tempérance qui nous a apporté le salut, le bien-être et le bonheur, a de terribles ennemis, et qui deviennent de jour en jour plus nombreux. Il y a une circonstance qui favorise surtout ces ennemis ; cette circonstance, reconnaissons-le avec peine, c'est le temps des élections. Temps fatal, s'il en fut jamais, ou suivant l'expression populaire, *la moisson coule comme de l'eau* ; temps de scandale de tous genres, où la morale est indignement outragée, où la haine, les divisions, la mauvaise foi, les blasphèmes, les parjures, s'étalent au grand jour. O Quertier, si tu pouvais secouer la poussière de ton cercueil, et être témoin des scènes d'horreur qui se passent de nos jours, comme ta voix serait terrible et courroucée et quel cri d'indignation ne ferais-tu pas entendre. On profane la croix ! cette croix que tu aimais tant, que tu portais sur ton cœur avec un si pieux respect ! On boit sans me-

sure, on crie, on vocifère, on hurle même comme des bêtes furieuses. Spectacle hideux, qui fait lever le cœur de dégoût ! Si tu en étais témoin, tu t'écrierais, avec ce souverain mépris que tu savais si parfaitement exprimer par ton geste de dédain, et le ton de ta voix : *Bois ! bois ton rum, comme une brute ignoble et insatiable !*

O mon Dieu ! s'il fallait que ces excès se continueraient, et que les jours lugubres d'autrefois nous reviendraient, que deviendrions-nous ? c'est peut être parce que ton coup d'œil d'aigle, t'a fait entrevoir ces mauvais jours, que tu t'es hâté d'aller cacher ta noble figure dans les profondeurs du tombeau. Nous t'en conjurons maintenant que tu es en présence du Dieu de la croix, lève tes mains suppliantes en notre faveur, et mets la couronne à ton œuvre si grande et si bienfaisante.

Dire que M. Quertier était orateur, ce serait répéter un lieu commun qui se dit tous les jours ; dire qu'il était orateur distingué, ce serait encore rester en deça de la vérité. Dire qu'il était le type de l'orateur, voilà l'expression qui nous paraît être la seule juste. En lui étaient réunies toutes les qualités qui font le véritable prédicateur. Nous en appelons à tous ceux qui ont eu l'inappréciable avantage de l'entendre. N'est ce pas qu'il s'élevait à la plus sublime éloquence et qu'il était incomparable, lorsque sous l'empire d'une émotion profonde, il se laissait aller à l'ardeur de son zèle, et se livrait à tous les élans de sa grande âme.

Qu'il était beau ! qu'il était grand ! qu'il était sublime ! quand, gravissant les degrés de la tribune sacrée, il venait jeter le défi au démon de l'ivrognerie, au géant sorti des enfers, pour semer partout, la ruine, le carnage et la mort ! Alors, sa parole

était épée tranchante; son regard étincelant, son geste actif comme la vie, les mouvements de cette tête où l'intelligence était toujours en activité, étaient comme autant de traits de feu qui laissaient une vive empreinte dans toutes les âmes. Sa voix avait l'éclat de la foudre, le brillant de l'éclair. Aussi, le prestige qu'il exerçait sur les foules était indescriptible. Il s'emparait de ses auditeurs, dès son début, s'en rendait le maître absolu, en les dominant de toute la hauteur de son génie; et quand il se taisait, sa parole irrésistible raisonnait longtemps, au fond de tous les cœurs. Il avait le meilleur secret de faire vibrer toutes les fibres généreuses de l'âme, de toucher tous les ressorts qui portent la conviction au fond de la conscience et la mettent tout en émoi.

(à continuer.)

---

#### FAITS-DIVERS.

**BENEDICTION D'UNE CLOCHE.**—Le 24 juillet dernier était jour de fête pour les habitants de St. Côme de Kennébec, dans le comté de Beauce. Le Révd. M. F. X. Tessier, curé de St. François, assisté des Révds. MM. E. Catellier, curé de St. George, et J. T. A. Chaperon, curé de Ste. Marie, bénissait dans la chapelle de cette mission une très-belle cloche du poids de 616 livres, venant de la célèbre fabrique de Mears et Steanbanks, de Londres.

Comme les habitants de cette mission viennent de faire de grands sacrifices pour avoir un prêtre rési-

dant au milieu d'eux (faveur qui leur a été accordée l'automne dernier) leur dévoué missionnaire, le Révd. M. J. R. Desjardins, n'avait pas cru devoir leur demander un seul sou pour l'achat de cette cloche. Vicaire à St. George avant de prendre possession de St. Côme, M. Desjardins avait été à même de connaître la générosité et la charité chrétienne des habitants de cette première paroisse; il choisit parmi eux les parrains et les marraines de sa cloche. Ses espérances se sont magnifiquement réalisées. La collecte, en effet, s'est montée au joli chiffre de \$429.52. Sur cette somme MM. les parrains et Mmes. les marraines ont fourni \$367.00. La cloche, tous frais payés, coûte \$300.00.

— Nous regrettons d'apprendre la mort de François Buteau, écuier. M. Buteau était un des plus anciens respectables citoyens de Québec. Il occupa autrefois dans le haut commerce de la ville une place importante. Par son énergie, son esprit d'entreprise, et son intelligence des affaires, il réalisa une grande fortune. Il fut un des premiers à faire ce qu'on appelait alors "le commerce avec les îles."

Homme d'une grande activité; jamais il ne se trouvait assez occupé, aussi, se livrait-il à toutes espèces d'entreprises. A la longue il éprouva de sérieux revers. Presque complètement ruiné, il accepta l'agence des steamers provinciaux, place qu'il occupa jusqu'à il y a cinq ans, époque où son grand âge et ses infirmités l'obligèrent de prendre sa retraite.

M. Buteau est mort à St. Michel, dimanche dernier, à l'âge de 85 ans.

Tous ceux qui l'ont connu conserveront son souvenir. C'était un homme intelligent, actif, libéral, charitable, un des vétérans du commerce, d'autrefois;

honorable avant tout. Il laisse pour le pleurer de nombreux descendants.

Ses funérailles ont eu lieu mercredi dernier à Québec au milieu d'un grand concours de citoyens.—  
*Canadien.*

**EGLISE DE ST. MICHEL.**— Nous avons la douleur d'apprendre l'incendie de l'église de St. Michel causé par la foudre. Elle venait à peine d'être terminée.

Le feu se propagea avec une telle rapidité, qu'on ne put rien sauver du tout, dans l'intérieur, pas même le saint ciboire. Mais, on a pu sauver, de la sacristie, les vases sacrés, les registres et les ornements. Le couvent et le presbytère ont été sauvés des rayages de l'élément destructeur avec beaucoup de peine.

La perte est estimée à \$40,000, tandis que l'église n'est assurée, à l'assurance mutuelle des fabriques que pour \$14,000.

**LE COLLÈGE COMMERCIAL DE ST. CHRISTOPHE.**— Les frères du Sacré-Coeur, ordre religieux établi en France, vont probablement prendre la direction du collège d'Arthabaskaville. On dit même que le frère Cyrinus est déjà sur les lieux et en négociations avec M. le curé et les citoyens de ce village. Tout nous porte à croire que cette maison s'ouvrira cet automne.

**ANNUAIRE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL.**— Nous accusons réception de l'annuaire de cette institution pour les années 1872-1873. Cette brochure est remplie des meilleurs renseignements sur les travaux accomplis pendant l'année académique, les prix et les degrés conférés, le personnel de l'université et du séminaire, etc., etc.

Tous ceux qui sont intéressés au succès de cette institution doivent se réjouir en voyant l'accroissement qu'elle prend de jour en jour, et les progrès qui s'y accomplissent pour l'avantage de notre pays.

Six collèges et trois grands séminaires sont maintenant affiliés à l'université Laval.

## LA CLOCHE DU PÈRE TRINQUET.

[Suite.]

- Vous ne l'avez pas vu dans la journée d'hier ?
- Je ne m'en souviens pas.
- Et vous, charretier, avez-vous vu cet homme ?
- Pas même en songe.
- Comment donc l'avez-vous chargé sur votre charrette ?
- Je vous jure que ce n'est pas moi qui l'ai chargé.
- Il y est donc tombé de la lune ?
- De la lune ou des étoiles, je n'en sais rien, par ma foi.
- Êtes-vous passé à la ferme du duc de Ficalbo ?
- Comment y serais-je passé, il n'y a pas de chemin carrossable ; je partis hier de Sorrente en plein jour.
- Vous êtes sûr que ce gros panier n'était pas sur votre charrette quand vous êtes parti ?
- Parfaitement sûr ; pensez-vous que j'aurais porté un ivrogne dans un panier ?
- Vous ne savez pas qui l'y a mis ?
- Excellence, je crois que c'est le diable pour me jouer pièce.
- Respectez le tribunal ! Qui a mis le panier dans votre charrette ?
- Je n'en sais absolument rien.
- Où vous êtes-vous arrêté ?
- Naturellement à Vic, pour faire boire les chevaux.
- Et vous, père Trinquet, avez-vous été à Vic ?
- J'y suis passé en allant à la Margane.
- Ceci ne me paraît pas très-clair.
- Pour moi, dit le père Trinquet, c'est la bouteille à l'encre !

Au lieu de se débrouiller, l'écheveau ne faisait que s'enchevêtrer davantage, et le commissaire sentit qu'il y perdrait son latin. Mais en homme expérimenté et habile à deviner les choses à demi-mot, il comprit qu'au fond de tout cela il n'y avait qu'une plaisanterie

jouée à un ivrogne par quelque joyeux compagnon.

Toutefois, pour se tirer avec honneur de cette scène, où lui-même avait été plus ou moins joué, il manœuvra de manière à opérer une honorable retraite.

Le hasard vint à son secours en amenant dans la foule des curieux un compatriote du père Trinquet. Cet homme prit à part le magistrat et lui dit :— Excellence, je connais cet individu, il est de mon pays : c'est un galant homme s'il en fut jamais...

—Ah ! un galant homme ? et il se met dans cet état ?...et il s'arrange de telle sorte qu'on peut le mettre dans un panier comme une citrouille sans qu'il sache ni qui, ni quand, ni comment !

—Faites excuse ! ceci n'entache nullement son honorabilité. Que voulez-vous ? c'est une faiblesse...à part cela, il a un cœur d'or.

L'homme de la police congédia ses gens et s'adressant à son mort ressuscité, il lui dit :— Mon ami, allez-vous-en, et ne vous avisez plus de venir mettre en émoi la justice. Malheur à vous si vous nous retombez sous la main. Et au charretier : Et vous, prenez garde, s'il vous plaît, de nous amener des ivrognes dans le pays ; ce gibier abonde, Dieu merci, et nous n'avons nul besoin qu'on en apporte.

Le père Trinquet se retira en s'inclinant profondément devant le commissaire.

A la levée de la séance, la multitude fit explosion ; on entendit un ouragan de sifflets et de huées capable de fêler la voûte du ciel.

Devant cette manifestation peu agréable pour le père Trinquet, son compatriote le prend à son bras, le mène dans un café où il essaya de le reconforter comme il convenait. Mais ce fut en vain qu'il lui offrit des vins, des liqueurs et des punchs ; le père Trinquet n'en pouvait supporter l'odeur ; à les voir seulement, il se sentait l'estomac soulevé. Il fit un peu de toilette, s'arrangea de son mieux pour prendre un peu d'allure. En se séparant de son compagnon,

il le pria de dire à sa Carmèle que les affaires l'avaient appelé à Castellamare, et qu'il reviendrait à la maison le lendemain ou au plus tard le surlendemain ; il le supplia par les entrailles de tous les saints de ne souffler mot sur son aventure.

Celui-ci promit avec empressement ; il avait sérieusement l'intention de tenir sa promesse ; mais était-il possible d'avoir un tel secret dans le ventre sans succomber à la tentation de le divulguer ?

*(A continuer.)*

**Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu de Stanstead et Sherbrooke, capital \$415,519.50.**

Tous les cultivateurs devraient s'assurer à cette compagnie, établie en 1835, parcequ'elle est la plus prospère de toutes celles établies en Canada, et que la manière sûre et soignée dont ses affaires sont conduites, lui permet d'assurer aux taux les plus réduits. En effet, assurer des bâtisses de la valeur de \$1,000 pour \$2.50 à \$4.00, c'est bien le plus bas prix qui puisse être exigé ; de même, ne payer que \$6.00 pour un magasin de la valeur de \$1,000, c'est à décider les plus indifférents à leurs intérêts.

Le tableau suivant démontre que cette Compagnie ne peut être plus prospère, puisque ses affaires se sont plus que doublées, dans l'espace de sept ans, tandis que ses pertes sont très restreintes.

Années.	Police en force.	Propriété couverte.	Billets de prime.	Pertes.
1866	2841	2,487,034.29	182,978.02	6231.63
1867	3195	2,837,148.10	208,823.91	7624.50
1868	4079	3,700,318.93	273,864.26	19764.55
1869	4659	4,137,121.93	307,262.98	14585.38
1870	5126	4,503,572.00	343,479.06	13599.40
1871	5605	5,130,347.00	380,603.49	7986.30
1872-6m.	5860	5,484,850.00	415,519.50	2366.68

Officiers : Hon. EDWARD HALE, M. C. L.; Président.  
A. G. WOODWARD, Secrétaire.

Directeurs : Hon. Edward Hale, M. C. L.; Hon. J. G., Robertson, Très-Provincial ; Col. B. T. Morris, Charles Allen, écr. ; G. K. Foster, directeur B. C. de l'Est ; A. A. Adams directeur B. C. de l'Est ; Geo. Pomboy, écr. ; A. W. Kendrick, écr. ; Eros Letourneau, écr.

L. I. BOIVIN, *Agent pour New Liverpool et les environs.*



Province de Québec.

CHAMBRE DU PARLEMENT

**Bills Privés.**

Les personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de **BILLS PRIVÉS** ou **LOCAUX**, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette de Québec"), elles sont requises d'en donner **DEUX MOIS, D'AVIS** (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français, publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,  
Greffier du Con. Lég.

G. M. MUIR,  
Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 7 août 1872.